

CONSEIL COMMUNAL
YVORNE

Yverne, le 20 avril 2026

Convocation

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

En vertu de l'art. 49 du règlement du Conseil communal (RCC), la convocation est expédiée dans le plus bref délai, mais au moins cinq jours à l'avance, cas d'urgence réservés.

Dans le respect du règlement, nous vous convoquons à la séance du Conseil communal qui se déroulera :

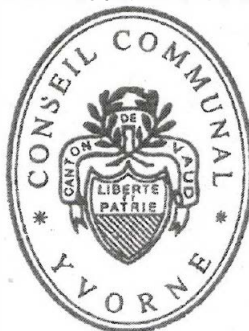
**le jeudi 30 avril 2026 prochain à 20 heures
au Bâtiment administratif de La Grappe, salle du Conseil communal.**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 19 mars 2026
4. Communications du bureau
5. Préavis 02-2026 Demande de crédit pour l'aménagement d'un local d'archives dans les sous-sols du Bâtiment administratif de La Grappe – Rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc
6. Communications de la Municipalité
7. Divers et propositions individuelles

Nous restons, bien entendu, à votre disposition si besoin et vous adressons, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, nos salutations les meilleures.

Diego Tabord
Président



Severine Tissot
Secrétaire